

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 12 NOVEMBRE 1892.

No 21

JUSTICE!

Iniquitas mentita est sibi!

L'homme de Spencer-Wood — celui qui porte le nom d'Angers — avait réussi, grâce à l'appui de cette partie du clergé qui est toujours prête à faire cause commune avec les pires ennemis de notre race, à tromper l'opinion publique jusqu'à lui faire commettre la plus grande injustice et la plus grande bétise dont notre histoire fasse mention.

Mais la haine de ce petit homme felleux, méchant et menteur — qui semble toujours avoir besoin de se venger sur quelqu'un des injustices du sort — n'était pas satisfaite.

Il fallait déchiqueter la victime à belles dents.

L'âne a fait plus que donner son coup de pied classique : il a voulu piétiner sur le lion qu'il croyait mort.

Il vient de recevoir sa première volée d'étrivières.

Il était écrit que le petit homme, qui signe A. R. Angers, ne quitterait pas Spencer-Wood sans voir commencer pour lui le châtement.

Les deux magistrats soufflets que Québec et Montréal viennent de lui donner doivent lui faire prévoir ce qui l'attend.

Si ceux qui nous gouvernent à Ottawa désient l'opinion publique au point de remettre l'hermine à l'épaule de ce partisan sans vergogne, contempteur des lois, et profanateur de toute justice, ce sera un attentat à donner le coup de grâce à la dernière bribe de respect que nos tribunaux possèdent encore auprès de ceux qui ne les connaissent pas.

S'ils ont l'imprudence de s'en faire un collègue, eh bien, gare l'averse alors!

Nous promettons au petit bonhomme des émotions dont il se souviendra longtemps.

Nous l'attendons devant le peuple, quand il sera dépouillé du prestige que lui donne une position qu'il a prostituée à l'assouvissement de ses haines personnelles et de ses instincts bas.

Il rencontrera alors face à face l'homme qu'il a calomnié, qu'il a voulu flétrir, qu'il a ruiné dans ses biens, dont il a tant fait pleurer la femme et les enfants, et qu'il a voulu conduire au tombeau à force de persécutions.

C'est à votre tour, petit bonhomme!

Et tenez-vous bien.

La justice vous attend.

Et c'est votre stupide acharnement qui l'a réveillée.

Iniquitas mentita est sibi!

DUROC.

GRAND HOMME ET GROS-JEAN

Il se fait un mouvement dans le parti conservateur pour imposer à M. de Boucherville l'obligation d'opter entre son siège de sénateur et son portefeuille de premier-ministre.

M. de Boucherville y met de la résistance, cela dérange un peu les combinaisons de cet honnête homme.

Il avait même ambitionné Spencer-Wood par-dessus le marché.

Que voulez-vous? Quand on ne peut pas être le premier homme de son temps, il n'est pas défendu d'être le premier cumulard. On dit qu'il a même consulté Bourinot pour voir

s'il lui était possible d'être à la fois lieutenant-gouverneur et premier-ministre, afin d'éviter les vicissitudes qui peuvent résulter d'un coup d'état.

La réponse de Bourinot n'a pas été encourageante. Depuis ce temps la noble et grave figure de notre premier-ministre s'est encore allongée.

Il voyait déjà la postérité dire de lui : Quel grand homme ! S'il n'eût jamais le vulgaire talent de se faire élire à n'importe quoi par le vulgaire vote populaire, en revanche, il fut à la fois sénateur, premier-ministre, lieutenant-gouverneur, juge de paix, marguillier, et... par dessus le marché... conseiller législatif.

Et dans la multiplicité de cette glorieuse carrière, il resta... honnête homme.

Il l'a toujours proclamé lui-même bien haut !

Malheureusement ce beau rêve ne se réalisera qu'à moitié. Notre premier-ministre n'ira pas à Spencer-Wood, mais il continuera de cumuler, surtout comme grand homme et comme Gros-Jean.

NIHIL.

LE PÈRE GAFFRE

Monsieur le Directeur du CANADA-REVUE.

J'ai toujours compris que votre journal avait été fondé dans le but de faire connaître au public la vérité, nue, vraie, réelle en toutes choses ; vérité que les autres journaux, à cause de leurs attaches politiques, avaient intérêt à cacher sous le boisseau.

Quand vous avez arraché violemment le manteau qui couvrait certains scandales religieux, et que vous les avez bravement mis à nu, sous les yeux d'un public ébahi et pas du tout habitué à voir, ni à lire la vérité, ce public ne vous a pas reproché de battre la grosse caisse, mais il vous a approuvé et il vous a encouragé à continuer dans cette bonne voie, en s'abonnant à votre journal et en doublant, triplant et quadruplant même le nombre de vos abonnés.

Vous avez toujours, depuis ce temps, noblement répondu à l'attente du public, et vous avez flagellé, comme ils méritaient de l'être, tous ceux qui se sont crus, par leur profession ou position civile, autorisés à tout dire et à tout faire, sans avoir de compte à rendre à personne.

Vous aviez déjà redressé bien des torts et fait disparaître beaucoup d'abus, mais voici que vous venez, je crains, de tomber dans la même faute que vos confrères commettent tous les jours. Depuis plus de trois semaines les journaux conservateurs quotidiens nous entretiennent de l'affaire Gaffre, nous donnent les versions des différentes personnes en cause, y mêlent de tout petits commentaires, tandis que votre journal, sur qui tout le public a les yeux tournés pour voir l'exacte vérité, s'est entièrement abstenu d'en

parler jusqu'à ce qu'il ait publié une entrevue avec notre bon ami Fréchette qui a passé aux yeux de trop de gens pour une apologie du Père Gaffre.

Certes, je ne blâme pas Fréchette de défendre un ami. Je connais son bon cœur, et il ne serait pas poète comme je me plais à le reconnaître s'il n'avait pas un cœur d'or — mais, périsse la patrie plutôt qu'un principe ; de même, périsse le CANADA-REVUE plutôt que son principe fondamental !

Votre article sur le père Gaffre a déplu à un certain nombre de vos lecteurs, et voici pourquoi :

Prenez la version du révérend Père, telle qu'il l'a donnée lui-même aux journaux, et dites-moi s'il est possible d'approuver sa conduite et, surtout, ses paroles.

D'abord, est-ce bien sage d'aller en plein greffe d'un palais de justice commettre un pareil esclandre ? Est-ce de cette manière que l'on revendique son honneur, surtout quand on est revêtu d'une soutane blanche ? Nous avons plus de respect que cela, nous, Canadiens-français, pour la soutane, surtout la blanche, qui ne fait encore que nous apparaître.

Pourquoi aller troubler la paix publique dans le sanctuaire même de la justice, où l'on ne parle qu'à voix basse et où l'on doit se découvrir en entrant ? Le révérend père ne permettrait pas une pareille incongruité à aucun laïque dans aucune sacristie ; que ne respecte-t-il nos sacristies judiciaires ou laïques comme nous respectons les siennes ? Ah ! voici ! c'est qu'il est atteint de la maladie ecclésiastique, qui consiste dans une outrecuidance qui ne connaît aucun respect pour les choses civiles ; et nous verrons par la suite qu'il souffre atrocement de cette maladie.

Je n'ai pas l'honneur de connaître le révérend père Gaffre ; je sais qu'il a fait de magnifiques sermons à Notre-Dame pendant le dernier carême ; je ne m'étais jamais enquis de son âge, et j'avais une très haute opinion de lui, sous tous les rapports ; pourtant, ces racontars, qui ont été la cause de cette frasque, étaient arrivés plus d'une fois à mon oreille, enjolivés même de force détails, et je n'y avais pas attaché la moindre croyance. J'aurais eu l'honneur de lui être présenté que je n'aurais jamais songé à ces blagues ; mais est-il possible maintenant d'avoir ce même respect sacré pour cet homme ?

Sa conduite a été d'une légèreté impardonnable.

Est-ce que l'on crie sur les toits les accusations, fausses ou non, qu'il plaît à certaines langues de faire pleuvoir sur nous ? Est-ce que l'on s'expose à voir ces accusations tomber avec fracas dans la presse ? Le révérend père Gaffre aurait dû comprendre qu'en allant en plein greffe de la cour apostropher un employé, comme il l'a fait, il commettait une incongruité. On pardonne ces choses-là à un étudiant, mais non pas à un savant prédicateur qui a fait courir tout Montréal sous les voûtes de Notre-Dame. Evidemment ces messieurs qui nous viennent de l'étranger ne sont pas au courant de nos mœurs, et, s'il nous était permis de leur donner un avis, nous leur conseillerions fort d'étudier les usages et coutumes des habitants de la province de Québec avant de s'y lancer tête baissée comme ils semblent le faire.

Puis comment trouvez-vous cette réflexion que nous copions textuellement de *La Presse* :

“Moi, je ne suis pas pétri de la pâte de l'abbé Colin, ni des autres Sulpiciens, pour me laisser dépouiller de ma réputation sans protester.”

N'est-ce pas que c'est un peu matamore ? La pâte du révérend M. Colin, supérieur des Sulpiciens, vaut certainement celle du jeune abbé Gaffre. N'est-ce pas insultant pour un homme aussi agé, aussi respectable, aussi sage que le bon M. Colin de se voir traiter de la sorte par un jeune prêtre, qui n'a pas encore atteint la trentaine, et qui a été si bien reçu à Notre-Dame par ce même M. Colin, qu'il veut faire passer maintenant pour un lâche ?

Mais il est évident que M. l'abbé Gaffre voulait blâmer les Sulpiciens de ce qu'ils n'avaient pas pris la défense de l'abbé Guyhot, puisqu'il a parlé, toujours d'après *La Presse*, des fameuses lettres de ce prêtre, et qu'il est allé jusqu'à dire que dans un mois on aura réussi à prouver qu'elles sont fausses.

Ici, M. l'abbé Gaffre, vous vous êtes fourré un doigt dans l'œil jusqu'au coude ; ni dans un mois, ni dans deux, ni dans six, jamais vous ne réussirez à prouver que ces lettres sont fausses. Quand même celui qui les détient viendrait jurer qu'elles ont été inventées et forgées (ce qui n'est nullement à craindre), il y a trop de personnes honnêtes et véridiques qui les ont vues et lues pour que leur authenticité puisse jamais être mise en suspicion. D'ailleurs, outre l'écriture qui est parfaitement la sienne, ces lettres sont pour la plupart écrites sur du papier portant le monogramme en lettres d'or de ce mauvais prêtre : (J. G.) (Jules Guyhot.)

Pourquoi ramener tout cela sur le tapis ?

N'en avons-nous pas eu assez pendant deux mois ?

M. l'abbé Gaffre perd son temps et son latin s'il croit pouvoir réhabiliter Jules Guyhot ; le moins il en parlera, le mieux ce sera pour lui et pour nous ; c'est une affaire tellement sale que plus on la brasse plus elle sent mauvais.

Le savant prédicateur aurait dû comprendre cela.

Et pourquoi, aussi, se faire accompagner d'un témoin, de son photographe, s'il vous plaît ?

La pose, n'est-ce pas, toujours la pose ! Si nous laissions faire, il y aurait duel et le photographe serait encore là.

Non, non, M. l'abbé, encore une fois, ceci n'entre pas dans nos mœurs : pour nous, Canadiens-français, toute cette mise en scène est du plus parfait ridicule. Mais, seulement, ici, un peu comme en France, le ridicule tue ; et prenez en note, s. v. p.

N'oubliez pas non plus que les cris, les menaces, les éclats de rire et les phrases ronflantes nous laissent parfaitement froids, nous, gens du Nord.

“Vous avez calomnié des absents, voilà des présents, les calomniateurs auront leur lendemain !”

Comprends-tu, toi, Sauvalle ? — non ? — ni moi mon plus. Je sais bien qu'il y a dans nos collègues des écoliers poseurs qui accouchent de phrases comme celle-là, mais nous en rencontrons rarement dans le monde, et encore plus rarement dans le greffe de la cour supérieure, où elle a détonné comme une lampe qui fait explosion.

Et cette autre : “ Je suis, *Moi* (toujours le *moi*), moine et soldat ; le moine est attaqué ! le soldat va le défendre ! ”

Que c'est beau, mon Dieu, que c'est beau ! Tous les employés du greffe étaient épatés d'entendre pareille déclaration, et ils écarquillaient les yeux pour bien voir comment le soldat allait défendre son moine ! ! des gifles !

Vite, M. Quéry, votre instrument, la pose est bonne !

Heureusement que Kernick y a mis ordre à temps. C'est encore très joli pour une soutane blanche de se faire mettre à l'ordre devant tout un public dans un greffe.

Je ne savais pas que les dominicains étaient des soldats ; je savais bien que Jean de Torquemada, le grand chef sanguinaire de l'Inquisition en Espagne, le confesseur de la reine très chrétienne Isabelle, était un dominicain et le commandant en chef de ces soldats très chrétiens, mais aussi très sanguinaires, qui ont fait brûler vifs plus de cent mille *hérétiques*, mais j'ignorais que le chef Torquemada avait laissé des petits soldats. — Tremblez, M. Bédard ; le fer rouge, les tenailles rougies au feu, le pal, le carcan — b-r-r-r-r.

Recevez, M. le rédacteur, les salutations les plus gracieuses d'un

COLLABORATEUR.

CUIQUE SUUM

Rien de nouveau sous le soleil. Je ne crois pas qu'un seul homme puisse se vanter d'avoir inventé une seule idée.

Les bonnes idées sont éternelles comme la justice, la morale, le Bien, le Beau, et le Bon. Elles sont pré-existantes à notre monde sublunaire.

Nous les percevons de temps à autre, plus ou moins parfaitement et avec plus ou moins d'à propos.

Elles ne sont la propriété de personne. Chacun les ramasse à son heure, les accapare, se les assimile et les ressassé à sa manière.

S'il les tire de son propre fonds, il est naturellement porté à prendre pour une découverte, un trait de génie, une preuve étonnante de perspicacité, ce qui n'est réellement que l'intuition d'une chose, naguère connue, et aujourd'hui pressentie par une foule d'individus qui, n'ayant pas l'occasion d'exprimer publiquement ce qu'ils pensent, sont enchantés de trouver dans un journal ou dans un livre le reflet de leurs propres impressions.

Sans cet état d'esprit qui dispose le lecteur à nous traiter avec indulgence et à nous accorder la sympathie qui naît de la communauté des sentiments, aucun de nous ne consentirait à écrire.

Nous écrivons pour être lus, pour être compris, et, à notre insu, bien souvent, lorsque nous énonçons une vérité telle que nous la comprenons, c'est parce que nous sommes pleinement convaincus que les autres la comprennent à peu près comme nous et que nous trouverons chez nos lecteurs le terrain suffisamment préparé pour recevoir la semence que nous voulons jeter dans leur esprit.

Qu'on y réfléchisse sérieusement, et l'on se convaincra que les inventeurs, les découvreurs, les lanceurs et même

Les vulgarisateurs d'idées sont excessivement rares, aujourd'hui que l'esprit humain a pu si facilement, grâce à la fièvre de publicité qui règne depuis si longtemps déjà, parcourir toute la gamme des impressions possibles.

Cependant, le public a la mémoire si courte, que l'idée, l'homme et le journal qui l'ont lancée, sont vite oubliés. Le public se renouvelle constamment, et l'on ne peut pas demander aux nouveaux venus de se rappeler ce qu'ils n'ont jamais su.

Voilà pourquoi la population, urbaine surtout, se souvient si peu des idées réunies il y a dix ou quinze ans. Les mêmes idées qui passionnaient les foules alors sont toute une révélation, et passent pour des nouveautés de premier ordre lorsqu'elles sont exhumées de la poussière de l'oubli.

Malgré cela, on ne saurait nier qu'il y a un certain mérite à lancer au moment opportun une bonne idée relativement vieille ou neuve. D'autres y ont peut-être songé, mais ils ont été retenus par la crainte de compromettre leurs propres intérêts.

Ils attendent qu'un autre, plus dévoué à la chose publique, se hasarde à braver les inconvénients d'une audacieuse sortie en dehors des sentiers battus.

Ils lui laissent tâter le terrain, puis, lorsqu'ils voient qu'il n'enfoncé pas et que sa hardiesse va lui permettre de recueillir certains fruits ardemment convoités, ils s'élancent sur ses pas et vont lui disputer le prix de ses efforts.

Ce sont des soldats toujours absents lorsque l'on crie *aux armes*, et toujours présents lorsque l'on crie au pillage.

Parfois ils combattront même avec un zèle féroce toutes les innovations, tant qu'ils croiront avoir intérêt à les combattre, et du moment où ils découvriront que le succès se trouve du côté de leur adversaire, qu'hier encore ils dénigraient de leur mieux, ils se rangent à son avis avec une impétuosité telle qu'ils le jettent dans l'ombre.

Hier ils l'accablaient de leur mépris parce qu'il avait l'audace de prôner des idées qu'ils considéraient comme subversives et qu'ils acclament maintenant.

Aujourd'hui, s'il fallait les en croire, ce sont eux les hardis novateurs. L'autre n'existe pas, ou s'il existe c'est un tiède.

Le public, toujours bon enfant, gobe tout cela, et il s'étonnera ensuite qu'au moment de l'épreuve il ne trouve plus parmi les hommes en évidence que des exploiters prêts à le lâcher moyennant considération.

Je pourrais vous citer quelques cas déjà passablement oubliés, mais que l'on pourrait, en rappelant certains noms et en appuyant sur les détails, faire revivre dans la mémoire de nombreux contemporains. Je pourrais vous citer, entre autres, plusieurs exemples de gens qui ont toujours prétendu que le journalisme indépendant était impossible, qui ont même un peu persécuté ceux qui osaient se servir de leur plume pour exprimer leurs propres idées, qui ont proclamé bien haut que tout journaliste convaincu d'avoir des idées à lui, et de vouloir s'en servir sans la permission de gens qui n'ont pas d'idées ni à eux ni à d'autres, était un être impossible.

Eh ! bien, où croyez-vous que vous puissiez trouver ces farouches dénonciateurs du journalisme indépendant ? A la tête de journaux qui réclament pour eux seuls le monopole de l'indépendance et de la liberté d'allure.

A les en croire, ils ont inventé le journalisme indépendant ; eux seuls le comprennent ; personne avant eux n'avait songé à cela.

Seulement, examinez un peu leurs journaux et vous verrez que leur masque d'emprunt leur couvre mal la figure, et que ce qu'ils ont empêché les autres de faire ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes.

Idees empruntées, idées volées, idées mal adaptées et mal assimilées, voilà ce qui caractérise les produits de ces travailleurs de la onzième heure.

J'ai déjà eu l'honneur de lancer dans votre journal plusieurs idées dont la presse quotidienne s'est emparée après coup. Je suis certainement très flatté de voir mes nouveaux convertis entrer en ligne pour me prêter main forte, mais je crains que l'empressement maladroit de quelques-uns d'entre eux ne gâte la sauce.

Votre journal bataille depuis dix-huit mois pour obtenir la création d'une bibliothèque publique, la réforme de l'éducation, l'instruction gratuite, l'abolition de la mendicité, etc.

Maintenant que, grâce à vos efforts et à ceux de vos collaborateurs, ces questions s'imposent à l'attention des autorités constituées, ce sont les grands journaux, dont quelques-uns vous ont combattu, qui se vantent bruyamment d'avoir lancé ces diverses idées.

C'est trop fort, à la fin, et je proteste pour ma part contre cette usurpation non autorisée par le lieutenant-gouverneur.

IGNOTUS.

M. L'ABBÉ PROULX

M. l'abbé Proulx vient d'écrire à Mgr l'archevêque de Montréal une lettre ayant pour but de renseigner celui-ci au sujet d'une séance universitaire à laquelle Monseigneur assistait.

Le savant vice-recteur prétend qu'il est inébranlable. Nous l'en félicitons. Mais nous voudrions le voir aussi solide sur la grammaire. Il n'écrirait pas : l'atmosphère est calme et *serain*.

Il nous semble que le vice-recteur de la seule université française du pays devrait savoir qu'*atmosphère* est du féminin.

Il faut être prudent avec le sexe, mais pas au point d'avoir en horreur le féminin jusque dans les mots.

UNIVERSITAIRE.

Quelqu'un nous écrit qu'on s'étonne en certains endroits que nous n'ayons pas encore dénoncé la révoltante conduite de celui qu'on appelle *Son Honneur* le juge Bossé. Qu'on attende, nous regardons devant nous avant de plonger.

Nous prenons des renseignements au sujet de la maladie de M. Willie qui est arrivée si à propos.

LES FRÈRES DES ECOLES CHRETIENNES

Nous nous opposons énergiquement aux ordres religieux qui établissent une concurrence déloyale aux établissements commerciaux de notre pays et par suite aux ouvriers qui travaillent dans les diverses industries.

Pour être justes, nous devons admettre qu'un corps enseignant a le droit de préparer les livres dont il se sert pour son enseignement, de les composer et même de les imprimer quand il ne les trouve pas sur la place ; mais ce que nous n'acceptons pas, ce que nous condamnons avec toute la vigueur dont nous sommes capables, c'est l'introduction du mercantilisme dans les cloîtres, les collèges, les couvents.

Le peuple entier s'élève contre ces corporations religieuses qui se font relieurs, imprimeurs, chimistes, charlatans et vendeurs de fioles.

Plus que cela, nous avons appris que certaines de ces communautés de frères se constituaient menuisiers et même riquetiers.

Bientôt, si l'on n'y met bon ordre, nous aurons des forgerons, des peintres, etc.

Tout à la soutane alors !

Le peuple ne peut supporter cela.

L'homme qui est célibataire de profession n'a pas le droit d'arracher le pain de la bouche à l'ouvrier père de famille.

Nous ne le permettrons pas.

Cependant, il ne faut pas qu'on se méprenne sur le sens de nos paroles et qu'on conclue à notre égard, comme on l'a fait pour l'abbé Guyhot, que nous condamnons toutes les institutions religieuses, sans restriction ; qu'aucune n'échappe à nos observations.

Ainsi nous n'avons aucune peine à admettre que les Frères des Ecoles Chrétiennes qui s'occupent uniquement d'enseignement sont une des institutions les plus philanthropiques, la plus philanthropique peut-être, qui ait été fondée depuis trois cents ans.

Dans tous les pays du monde où ils sont implantés — et l'on en trouve aux quatre coins du Globe — leur œuvre a été utile, salutaire et bonne.

De tout temps, ils ont joui d'immunités spéciales dans les tourmentes politiques et révolutionnaires, en raison même de leur rôle humble et bienfaisant.

Lorsque la France expulsait les Jésuites, les Capucins, les Franciscains, les Dominicains, pas une voix radicale ne s'éleva pour demander l'expulsion des Frères des Ecoles Chrétiennes, que les soldats de la Défense de Paris, comme ceux de la Commune, avaient vus recueillir et panser les blessés sous les balles et les obus.

Le Président de la République lui-même se faisait un honneur de décorer de sa main le Frère Philippe, en l'honneur de sa belle conduite.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont créé à Montréal une grande institution où se donne une éducation pratique populaire que les prêtres ne peuvent pas ou ne consentent pas à donner, pourtant les résultats obtenus sont remarquables.

Tout nous ferait supposer que le mérite de cette institu-

tion devrait être reconnu surtout dans le clergé ; et nous n'aurions pas cru que le CANADA REVUE pût avoir à protester contre certains prêtres toujours en arrêt lorsqu'il s'agit d'un rapprochement entre le clergé et le peuple, les gouvernants et les gouvernés, les clercs et les laïques.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, hommes du peuple, sortis du monde, font des catholiques, et le clergé devrait leur en savoir bon gré, mais ils font en même temps des hommes, ce qu'on ne leur pardonne pas.

Ils sont le trait d'union entre les deux éléments, et notre clergé, lui, n'en veut pas de trait d'union.

Tout pour lui, rien pour les autres.

Tout dernièrement, il meurt au Mont St.-Louis un Frère digne du plus grand respect, un homme plein de dévouement, de droiture, de savoir, un homme exemplaire, qui est frappé subitement de paralysie du cœur en se mettant à table, et expire entre les bras de son directeur accablé sous le coup de cette perte immense. La communauté explorée a convoqué tous ses amis aux funérailles, et le public a répondu avec la plus grande sympathie.

J'ai eu moi-même l'occasion de constater que le clergé de notre ville s'est abstenu d'une façon notoire d'assister aux obsèques, et que le nombre des ecclésiastiques qui ont accompagné le cortège était tellement maigre qu'il a provoqué chez moi un sentiment douloureux qui a dû être partagé par les autres assistants.

Mais cela n'a pas été tout. Je tiens d'une personne digne de foi que le vicaire de l'Eglise de St. Louis de France a trouvé moyen de faire une oraison funèbre à sa façon à ce pauvre Frère qui avait servi fidèlement son ordre pendant tant d'années. Le dimanche qui suivit le décès il trouva moyen d'insinuer dans son sermon que le "Frère Maurice était mort un vendredi, jour de jeûne, en se bourrant trop gloutonnement à son repas."

Voyez-vous ce petit vicaire qui se plaint que les Frères ne jeûnent pas suffisamment.

Ce n'est pas dans un presbytère ou un évêché qu'on voit cela ; on y jeûne, on y fait pénitence à cœur de jour, chacun le sait.

Les cuisines et les casseroles y restent oisives toute l'année, le jeûne est perpétuel.

Aussi, voyez quelles faces amaigries, pâles.

Par exemple, chez les Frères, c'est bombance perpétuelle. S'il faut en croire les vicaires, lorsqu'un frère meurt de syncope du cœur on peut dire hardiment qu'il a succombé pour s'être trop gavé. C'est vite dit, et cela dispense facilement d'un peu de cœur. Puis on va faire un bon dîner au presbytère.

Dans tous les cas, je voudrais bien voir face à face les menus des deux institutions, celui des Frères des Ecoles Chrétiennes et celui du Presbytère de St. Louis de France.

PLEBEIEN.

M. l'abbé Bruchési nous a donné des extraits de ce qu'il appelle un *catéchisme laïque*.

Comme une politesse en attire une autre, nous donnerons dans un prochain numéro quelques extraits d'un *catéchisme* qui n'est pas *laïque*.

EDUCATION

A GENOUX !

La mise à genoux, comme on dit en style pédagogique, est une punition moins écœurante que le fameux *baise la terre*. Plus j'y réfléchis, moins je comprends comment on peut trouver des éducateurs de la jeunesse, — ou se croyant tels, — auxquels puisse seulement venir l'idée d'ordonner aux élèves de se coller les genoux contre les ordures du plancher. C'est nauséabond, c'est bête, ça n'a de nom dans aucune langue.

Comparé au baiser *plancher-microbe*, la mise à genoux est presque inoffensive, physiquement parlant, excepté si elle se prolonge d'une manière déraisonnable. Dans ce dernier cas, elle mérite d'être classée parmi les punitions barbares, anti-hygiéniques. Faire rester un enfant à genoux pendant une heure, sans mouvement et sans point d'appui, est un châtiment contre lequel je proteste de toutes mes forces, parce qu'il peut avoir des conséquences désastreuses pour la santé de l'enfant. Nous discuterons plus loin la valeur de cette punition au point de vue moral et éducatif, tenons-nous en pour le moment à la question d'hygiène.

Peu d'enfants sont assez robustes et assez bien constitués pour supporter ce supplice pendant une demi-heure seulement sans endurer des souffrances intolérables, sans prendre des positions anormales, qui, si elles se prolongent et se répètent, peuvent être la cause directe ou indirecte de difformités, et de faiblesses, et de maladies. Si entre deux maux il fallait choisir le moindre, je donnerais la préférence à la férule, malgré la répugnance qu'elle m'inspire.

Un mauvais mobilier scolaire exerce une influence pernicieuse sur le bien être physique des élèves. Nous sommes en arrière des autres pays sous ce rapport. N'accentuons pas davantage cet état d'infériorité en donnant des punitions qui peuvent être un danger pour la santé. Elles doivent être absolument prohibées.

Ce n'est pas avec des punitions grotesques, blessantes, avilissantes, déplacées, qu'on formera une génération forte, courageuse, douée d'initiative et d'énergie. Ce n'est pas en faisant perdre à l'enfant le sentiment de sa dignité, pour lui faire obéir comme un cadavre, *perinde ac cadaver*, qu'on le prépare à la lutte pour l'existence.

Sans doute les choses ont bien changé depuis quelques années, mais il existe encore des abus qui méritent d'être signalés et combattus énergiquement.

Un instituteur de la jeunesse a un grand écueil à éviter dans sa noble et utile carrière, c'est celui d'être trop imbu de son autorité personnelle ; c'est de croire que l'enfant lui a été confié pour exécuter machinalement tous ses ordres. Les abus d'autorité, dans la vie scolaire comme dans la vie publique, ont des conséquences très graves.

Je considère, au point de vue éducatif, la mise à genoux comme une punition déplacée.

On se met à genoux pour adorer Dieu ; on reçoit à genoux la bénédiction du prêtre ou la bénédiction paternelle. Encore dans ce cas ce n'est pas l'homme qui plie

le genoux devant l'homme, mais devant Dieu, dans la personne de ses représentants sur la terre. La gèneuxion est une prière, un acte d'adoration, d'hommage ou de respect, qui n'a rien d'offensant pour la dignité humaine, si cet acte n'a d'autre but que de s'humilier devant le Dispensateur de tout bien.

Dans certaines écoles on a fait de cette manifestation si touchante et si expressive du sentiment religieux une honteuse et stupide parodie. Que dans des circonstances exceptionnellement graves, cette punition soit imposée comme la réparation d'une grande faute, ça pourrait se plaider, comme disent les avocats ; mais je m'inscris en faux contre la manie idiote de certains maîtres et de certaines maîtresses, qui ne connaissent pas leur métier, de faire mettre les enfants à genoux à propos de tout et à propos de rien. Je connais des écoles, où il est impossible de pénétrer sans trouver des élèves à genoux. Et serait-il vrai que les grands établissements d'instruction ne manquent pas où des jeunes gens de quinze, de vingt ans sont mis à genoux pour les petits péchés véniels contre la discipline, non seulement dans la salle d'étude, mais jusque dans la cour de récréation, pendant que leurs camarades jouent et gambadent autour d'eux ? Franchement, pour se soumettre à cela il faut avoir été pris jeune. On m'a cité des cas nombreux où cette punition s'est prolongée des heures entières. Cela n'est-il pas révoltant ? Ou l'élève ne sent plus l'humiliation auquel on le soumet, et dans ce cas on peut dire que son éducation est manquée, car il ne sera jamais *lui-même* ; il joue le rôle de gouverné à la perfection, mais il restera toute sa vie la dupe et le jouet des autres. Avec une génération façonnée de cette manière, c'en serait fini de notre nationalité. Ou l'élève se soumet en protestant intérieurement contre l'humiliation inutile qu'on lui fait subir ; il endure pour échapper à la honte d'un renvoi, pour éviter de la peine à ses parents, mais il en gardera le souvenir, et en tirera vengeance si l'occasion se présente.

De telles punitions ont un effet déplorable, et il est étonnant qu'elles subsistent encore ici, quand tout le monde sait qu'elles ont disparu depuis longtemps de tous les pays où la science pédagogique a pris de l'essor et du développement.

Nos lois scolaires, *sur le papier*, sont magnifiques ; nos programmes, calqués sur les pays les plus avancés d'Europe, s'ils étaient exécutés, ne prêteraient pas autant prise à la critique que certaines personnes, peu au courant de ces matières, semblent se l'imaginer. Ce n'est pas là qu'est le côté faible de notre enseignement. Le grand défaut est dans le personnel enseignant. Sans doute, nous avons dans les écoles à tous les degrés quelques instituteurs et institutrices, tant religieux que laïques, qui sont à la hauteur de leur position. Mais, disons les choses telles qu'elles existent, les ignorants et les incapables sont légion. Cela tient à deux causes sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir : l'insignifiance ridicule des salaires offerts à ceux qui se livrent à l'enseignement, ou plutôt qui en sont chassés, car l'enseignement n'est pas une carrière dans notre pays, c'est un pis-aller, et rien de plus ; ensuite, la

manière incroyable dont se recrute le personnel enseignant. Il y en a long à dire sur ce chapitre. Ce sera pour une autre fois.

Qu'il me soit permis de terminer cet article par une petite anecdote, que vient de me raconter un de mes amis, et qui est historique.

Une maîtresse d'école, vieille fille très à pic, dit à un de ses nouveaux élèves, jeune garçon de quatorze ans, de *baiser la terre*. Celui-ci, qui avait fréquenté un école où cette barbarie n'était pas à la mode, demanda très poliment de recevoir une autre punition. L'institutrice ne voulut rien entendre, et répéta son commandement à grand renfort d'épithètes et de menaces. L'enfant persista dans son refus. — "Je verrai bien si je ne gagnerai pas sur toi," s'exclama l'institutrice furieuse; et saisissant l'élève, elle essaya de lui faire baiser le plancher de force. Mais elle avait compté sans son hôte; le jeune écolier se défendit, *unguis et rostris*, tant et si bien que la virago dut lâcher prise, au grand amusement de toute la classe. Pour comble d'humiliation, l'élève victorieux, mais encore sous l'empire de l'indignation et de la colère, jeta en face de son agresseur une sanglante parodie de son *baise la terre* en remplaçant le complément direct par le radical du mot *reculer*. Il fallait une punition exemplaire pour expier un pareil forfait. L'institutrice eût l'incomparable maladresse de faire un procès à ce jeune garçon, pour *insultes et injures verbales*.

L'élève fut condamné aux frais du procès, ou *six heures* de prison. Il préféra la prison, laissant à l'institutrice le soin de payer en espèces son insigne folie. Cette affaire lui coûta quelques piastres et la couvrit tellement de ridicule qu'elle se vit obligée de déguerpir de la paroisse.

On m'a parlé d'un élève qui avait été *chassé* d'un de nos collèges parce qu'il avait refusé de baiser la terre. Si la chose est vraie, il est temps que les parents ouvrent les yeux.

On reproche quelquefois aux pères de famille d'intervenir quand on soumet leurs enfants à une discipline qui ne cadre plus du tout avec nos mœurs et notre état de société. Il faudrait plutôt s'étonner de leur patience, j'allais dire les blâmer de leur indifférence.

J'étais l'autre jour chez un de mes amis de la campagne. Ses deux petites filles, fraîches et roses, arrivaient de l'école avec une charge formidable de livres.

— Maman ! je n'ai pas été punie, dit l'aînée à sa mère.

— Ni moi non plus, ajouta la plus petite.

— Tu ne dis pas, répliqua la première, que la Sœur t'a fait baiser ton pouce.

DR. ZEB.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous commençons aujourd'hui la revue des livres classiques en usage dans les écoles de la Province.

Le premier ouvrage qui nous passe sous les yeux est la GÉOGRAPHIE à l'usage des élèves de la Congrégation de Notre-Dame; ouvrage sans nom d'auteur, et récemment approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique,

Nous ne craignons pas d'affirmer que la géographie est une science indispensable, non seulement par son utilité propre, mais au-si et surtout par les connaissances multiples qui en dépendent : l'histoire, les mathématiques, la botanique, l'astronomie, la météorologie, la physique, la chimie, la géologie, la nosologie, la philologie, etc., etc., sont tributaires de la géographie. Cette science embrasse la terre toute la terre, sans rien omettre de ce qui lui appartient : sa figure et sa grandeur; les lois qui la meuvent dans l'espace; la disposition des formes et la nature des éléments qui la constituent; les phénomènes constants, périodiques ou accidentels de son existence; la distinction des êtres organisés qui la couvrent; enfin, sa possession par l'homme, avec les démarcations dont il l'a empreinte, suivant les caractères physiques et moraux, les langages, les croyances, les coutumes, les institutions, les nationalités des populations sans nombre répandues à sa surface; tout cela dans le présent et dans le passé. Voilà quel est le domaine de la géographie. Tout cela peut-être condensé en un petit volume, mais tout cela doit y être traité, sous peine de ne pas atteindre le but proposé.

Examinons donc si la *Géographie* de la Congrégation de Notre-Dame répond à cette implacable exigence.

Ce qui frappe tout d'abord, dans ce livre, c'est le laconisme, c'est-à-dire une insuffisance pédagogique inexcusable. L'auteur paraît avoir eu conscience de ce vice, car il dit, dans sa préface :

"Le texte, quoique peu étendu, renferme pourtant un *tout* complet, et à peu près ce qu'il importe aux jeunes filles de savoir, etc."

Eh bien, non, ce livre ne renferme pas, même à *peu près*, ce qu'il importe de savoir. Ce n'est qu'une enfilade de noms, une énumération fastidieuse dont l'élève ne peut tirer aucun profit. Exemples :

L'Amérique Septentrionale, c'est-à-dire la partie du continent américain où est situé le Canada, est définie, décrite, étudiée, disséquée, analysée, exposée, commentée au point de vue topographique, politique, climatérique, productif, commercial, industriel, hydrographique et forestier, en QUARANTE-DEUX LIGNES composées de gros caractères. Il va sans dire que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les *questions*, mais nous comptons pour une ligne toute ligne commencée, n'ait-elle qu'une syllabe.

Savez-vous combien de lignes sont consacrées à l'étude de la Province de Québec? SOIXANTE-QUATORZE LIGNES!

— Mais, dira-t-on, ces soixante-quatorze lignes sont peut-être utilement remplies? Qu'on en juge :

"Quelle est la capitale de la province de Québec?"

QUÉBEC, située sur la rive gauche du Saint-Laurent."

C'est tout pour Québec.

"Quelle est la ville la plus considérable de la province et de toute la Puissance?"

MONTRÉAL, qui est un grand centre de commerce entre le Canada et les Etats Unis."

C'est tout pour Montréal.

De la fondation de ces villes, de leur histoire, de leurs monuments, de leur physionomie particulière, de leur situation au point de vue stratégique ou pittoresque, de leur trafic, de leurs finances, de leur administration, de leur population au point de vue, du mélange, du nombre, des mœurs, des coutumes, etc., rien, rien, rien! Cependant,

il y a un correctif, une sorte de contre-poids à ce laconisme extraordinaire : c'est la prolixité relative de l'auteur à l'égard de Terrebonne. Voici ce qu'il en dit :

"Où se trouve Terrebonne ?

"TERREBONNE, jolie petite ville, se trouve sur la rivière des Mille-Iles. Terrebonne n'est pas une ville de commerce ; mais située au penchant d'une colline, avec son château Masson, son collège, son couvent, de jolies résidences privées, l'éclairage au gaz, etc., elle offre un séjour fort agréable."

Ne dirait-on pas une réclame d'hôtelier faisant les yeux doux à la clientèle ? Pourquoi ces détails sur Terrebonne et ce mutisme sur Québec et Montréal ? Comme il entre bien dans le programme des études géographiques de publier que Terrebonne est éclairée au gaz ! Certes, il vaut mieux être fixé sur ce point que d'apprendre où est située la rivière des Mille-Iles, quel est son parcours, son volume, son état de navigabilité. Ce sont sans doute là des choses insignifiantes et ne ressortissant pas à la géographie. Il est préférable de savoir que :

"SAINT-OURS est une ville récente, bien située, sur le côté Est du Richelieu."

Que "MONTMAGNY possède un couvent et une académie."

Que "RIMOUSKI, qui possède un évêché catholique et un collège, est une petite ville très florissante."

Que "JERVILLE est active et bien située."

Que "SAINT-IVACINTHE est située sur la rivière Yamaska..."

Mais l'auteur garde pour lui le secret de la rivière Yamaska, comme il garde le secret de la rivière des Mille-Iles, comme il garde celui des rivières, fleuves, lacs, mers, îles, presqu'îles, détroits et montagnes de toute la Puissance.

Seize lignes sont consacrées à la province d'Ontario ; neuf au Nouveau-Brunswick ; douze à la Nouvelle-Ecosse. Trente-huit mots décrivent l'île du Prince-Edouard ; trente-six le Manitoba ; et la Colombie Anglaise doit se contenter de trente-cinq mots !

Comme exemple de ces leçons de géographie, nous copions intégralement l'étude consacrée aux Territoires du Nord-Ouest.

VIII.— TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

"Où se trouve situé le vaste Territoire du Nord-Ouest ?

"Entre les MONTAGNES ROCHEUSES, la province de MANITOBA et L'Océan GLACIAL ARCTIQUE.

"Quel est le climat de cette région ?

"Il est très froid pendant la plus grande partie de l'année. En hiver le mercure y reste gelé pendant plusieurs semaines.

"Quelle est la qualité du sol ?

"Le sol est très bon pour la culture du grain dans le sud ; le nord est couvert de vastes forêts de pins et de sapins.

"Quelle est la principale place du Nord-Ouest ?

"BATTLEFORD, située à la jonction des rivières Battle et Saskatchewan.

"EXERCICE.— Résumez en quelques lignes ce que vous venez d'apprendre de cette vaste région du Nord-Ouest."

Cette invitation de résumer en quelques lignes ce que je viens d'apprendre en soixante-huit mots vides de sens me paraît le comble de l'art de se ficher du peuple ! Demandez moi plutôt, incomparable géographe, de résumer ce que je n'ai pas appris ; et mon exercice, quelque abrégé qu'il soit, aura beaucoup plus d'étendue que ce que vous prétendez m'avoir enseigné.

1^o — Je viens d'apprendre que le Territoire du Nord-Ouest est situé entre les Montagnes Rocheuses, la province de Manitoba et l'Océan Glacial Arctique. Vous m'avez dit (page 22) que l'Océan Glacial Arctique est au nord de l'Amérique septentrionale, ce qui est bien vague pour assigner une place un peu précise aux Territoires du Nord-Ouest, mais vous ne m'avez pas dit où se trouvent les Montagnes

Rocheuses et la province du Manitoba. En conséquence, je ne sais pas où sont situés exactement les Territoires du Nord-Ouest.

2^o — Je viens d'apprendre qu'il y fait très froid ; mais comme vous ne me faites pas connaître le degré de congélation du mercure, je ne suis pas plus avancé qu'auparavant. En conséquence, faute de termes de comparaison, je ne sais pas si le climat du Nord-Ouest est plus froid ou moins froid que celui de la province de Québec.

3^o — Je viens d'apprendre que le sol est très bon pour la culture du grain dans le sud, que le nord est couvert de vastes forêts de pins et de sapins. Comme vous négligez de me dire si les choux et les carottes pourraient pousser avec le grain, dans le sud ; que vous ne me dites pas davantage si le pin et le sapin sont les essences exclusives du nord de ces Territoires, mes connaissances sur ce point sont très incertaines. En conséquence, je ne sais rien d'utile sur la qualité du sol.

4^o — Je viens d'apprendre que Battleford est située à la jonction des rivières Battle et Saskatchewan ; mais comme vous vous gardez bien de me donner la moindre notion sur ces deux rivières et sur cette ville (que vous appelez place, je ne sais pourquoi), c'est comme si je ne savais rien. En conséquence, vous avez perdu votre temps, et, ce qui est pire, vous m'avez dérobé le mien.

Voilà le résumé le plus exact, le plus abrégé que pourrait faire un élève, s'il y en avait d'assez audacieux pour braver tous les professeurs Miton-Mitaine de la Province.

De ce qui précède on peut juger comment sont traitées les autres parties du monde, puisque la patrie des élèves qui suivent ce cours est aussi négligée.

Relevons au hasard :

"Quels animaux habitent les forêts du Brésil ?

"Les alligators, les jaguars, les singes et les perroquets."

Voilà une réponse catégorique ; pas le plus petit *et cætera*, pourtant si anodin. Il s'ensuit qu'il n'y a que ces quatre espèces d'animaux dans les forêts brésiliennes. Certains voyageurs ont bien publié de prétendues études très volumineuses sur la faune de cette contrée, mais ce n'étaient probablement que des farceurs. D'autre part, nous avons toujours cru que les alligators, vulgairement appelés crocodilles, ne perchaient pas sur les arbres. Allons ! notre bouquet d'illusions a encore une rose de moins !

Continuons :

"L'Italie est une presqu'île au sud de l'Europe, baignée par les eaux de la Méditerranée."

Et l'Adriatique ? c'est une mer aussi ! formée, il est vrai, par la Méditerranée ; mais Venise et les poètes lui ont fait une trop belle réputation pour qu'on lui refuse l'honneur de baigner la partie orientale de l'Italie.

Parlant de l'Afrique, l'auteur dit :

"L'Afrique, depuis le percement de l'isthme de Suez, en 1870, forme un continent distinct."

Il faut en conclure qu'avant 1870 l'Afrique était un continent indistinct.

Et comment se fait-il qu'en Afrique "d'énormes crocodiles vivent dans les fleuves" alors que leurs frères brésiliens vivent dans les forêts ?

Voyons maintenant par quel procédé on arrive à faire concevoir aux élèves les dimensions de la terre. Lisons :

"La terre est-elle bien grosse ?

"La terre est si grosse qu'un train, allant 30 milles à l'heure, prendrait plus d'un mois pour en faire le tour."

Quel français, Dieu tout-puissant ! et quelle image démonstrative ! Un train qui prend plus d'un mois pour faire le tour de la terre ; qu'est-ce que cela signifie, plus d'un mois ? Est-ce un mois et une heure ? est-ce un mois et demi ? est-ce six mois ? est-ce un siècle ? Pourquoi ne pas dire tout simplement que la terre a environ 25,000 milles de circonférence. Quant à nous, si nous avons besoin de frapper

LE SAIS-TU?

J. MASSENET

CHANT *Allto leggiero* *p*

N'as-tu pas vu l'hiéron, bel - le Seher.

PIANO *p*

Detailed description: This system contains the first two staves of music. The vocal staff (CHANT) is in treble clef with a key signature of two sharps (F# and C#) and a 2/4 time signature. It begins with a whole rest followed by a series of eighth and sixteenth notes. The piano accompaniment (PIANO) is in grand staff (treble and bass clefs) and features a rhythmic pattern of chords in the right hand and a simple bass line in the left hand. A dynamic marking of *p* (piano) is present in both staves.

-rer..... sur le ro - seau, Et se croyant la plus bel - le Se mi.

Detailed description: This system continues the musical score. The vocal line continues with the lyrics "-rer..... sur le ro - seau, Et se croyant la plus bel - le Se mi." The piano accompaniment maintains its rhythmic accompaniment. The dynamic marking *p* is still present.

-rer..... au fond de l'eau? As-tu senti de la ro - se. Le par.

Detailed description: This system concludes the musical score. The vocal line continues with the lyrics "-rer..... au fond de l'eau? As-tu senti de la ro - se. Le par." The piano accompaniment continues with the same rhythmic pattern. The dynamic marking *p* is still present.

-fum dé - li - ci - eux, Ce bai - ser que Dieu dé - po - se Le ma -

-im du haut des cieux?..... Connais-tu de l'a lou - et - te Le joy -

-eux refrain d'a-mour, Ce chant que l'écho ré - pè..... te.

Quand dans le bois vient le jour?..... Le sais -

p *pp poco rall.*

dim. *suives*

a tempo

-tu? Sais-tu ce qu'est les - pé - ran - ce

The first system of the musical score consists of a vocal line and a piano accompaniment. The vocal line begins with a dotted line and the text '-tu?'. The piano accompaniment starts with a piano (*p*) dynamic and features a series of chords in the right hand and a simple bass line in the left hand.

Quand nous croyons au bon-heur? Et ce que notre â-me pen-se Du se-

The second system continues the musical score. The vocal line contains the text 'Quand nous croyons au bon-heur? Et ce que notre â-me pen-se Du se-'. The piano accompaniment maintains the same harmonic structure with chords in the right hand and a bass line in the left hand.

-cret..... de no-tre cœur? Eh bien tout ce - la ma

The third system of the musical score features the vocal line with the text '-cret..... de no-tre cœur? Eh bien tout ce - la ma'. The piano accompaniment continues with its characteristic chordal texture.

bel - le, N'est plus rien quand je te vois; Je n'aime plus l'hi - ron -

The fourth and final system of the musical score on this page shows the vocal line with the text 'bel - le, N'est plus rien quand je te vois; Je n'aime plus l'hi - ron -'. The piano accompaniment concludes with a final chord in the right hand and a sustained note in the left hand.

- del - le, Je n'entends plus que ta voix.....

p Et si je veux u - ne ro - se, Tu le sais, an - ge d'a - mour,

Sur ta bouche de - mi - clo..... se Je la prendrai chaque

jour!..... Chaque jour!.....

mf *3*

dim. *suivez* *f*

PAVANE

L. GRANDJANY

PIANO

Modéré

p léger.



mf



ritenuto

Tempo



First system of a musical score, consisting of a treble and bass staff. The treble staff features a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and single notes.

Second system of the musical score. It begins with a double bar line. A dynamic marking of *p* (piano) is placed in the bass staff. A slur is drawn over a phrase in the treble staff.

Third system of the musical score, continuing the melodic and harmonic development from the previous systems.

Fourth system of the musical score. It starts with a double bar line and a dynamic marking of *sf* (sforzando). The treble staff contains a complex melodic passage with many beamed notes.

Fifth system of the musical score. It includes the instruction *1er Mouvt.* (first movement) in the upper right corner. The instruction *en elargissant* (widening) is written in the bass staff, indicating a tempo change. A dynamic marking of *p* is also present at the end of the system.

First system of musical notation. The upper staff (treble clef) features a melodic line with a slur over the first four notes. The lower staff (bass clef) provides a harmonic accompaniment with chords and single notes.

Second system of musical notation, continuing the piece with similar melodic and harmonic structures.

Third system of musical notation, showing further development of the musical themes.

Fourth system of musical notation, including a double bar line and a key signature change to B-flat major.

Fifth system of musical notation, featuring a melodic line in the upper staff and a bass line in the lower staff.

Sixth system of musical notation, concluding the page with a melodic line in the upper staff and a bass line in the lower staff.

First system of musical notation, featuring a treble and bass clef. The music consists of eighth and sixteenth notes with various articulations. A dynamic marking of *mf* is present in the right-hand part.

Second system of musical notation, continuing the piece with similar rhythmic patterns and articulations.

Third system of musical notation, featuring a *ritenuto* marking in the right-hand part, indicating a gradual deceleration of the tempo.

Fourth system of musical notation, marked with *Tempo* at the beginning, indicating a return to the original tempo.

Fifth system of musical notation, featuring a *diminuere* marking in the right-hand part, indicating a gradual decrease in volume.

Sixth system of musical notation, featuring a *pp rull.* marking in the left-hand part, indicating a very soft, ruffled texture.

les esprits par les dimensions de la terre, nous ne parlions pas de sa grosseur, qui n'est que relative, mais de sa petitesse par rapport à l'Univers, et nous dirions : La terre, malgré les apparences, est si petite, qu'il suffit d'une pièce de 20 francs en or (environ \$4 00) pour dorer un fil métallique qui ferait le tour du monde.

Citons aussi cette calinotade :

L'Amérique porte aussi le nom de Nouveau-Monde, "parceque ce continent fut découvert il n'y a que 400 ans" !!!

Et celle-ci :

"*Quel nom donne-t-on à la terre à cause de sa forme ronde ?*
"On dit que c'est une SPHERE ou un GLOBE."

O! merci! merci!!

Les chapitres V et VI des généralités parlent des hémisphères, des cercles, de l'équateur, des méridiens, de la longitude, des parallèles, des degrés, des zones, etc.; aucune définition ne précède, n'accompagne ou ne suit ces expressions techniques. Il est bien dit qu'il y a 360° de longitude, mais, la division du cercle n'étant pas expliquée, l'on est fondé à croire que ce chiffre 360 est arbitraire. En résumé, tout cela est du syriaque pour les élèves.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les erreurs de chiffres qui grouillent dans les tableaux synoptiques annexés au livre. Il est dit que la population du globe est évaluée à environ 1 milliard 500 millions d'habitants, et que la religion catholique est "professée par près d'un tiers de la population." En relevant les chiffres fournis en bloc par un des tableaux dont nous parlons plus haut, nous trouvons un total de 300,200,000 catholiques répandus par toute la terre; mais si nous vérifions les additions des tableaux partiels, ainsi que les reports au tableau général, nous ramenons ce chiffre à 257,813,000. Or, — si toutefois nous avons conservé intactes les notions d'arithmétique élémentaire que nous avons reçues, — nous reconnaissons que ce nombre, au lieu d'être le tiers de la population, n'en est à peu près que le sixième. C'est un léger écart de cent pour cent.

Parlons un peu de Christophe Colomb, pour en finir. C'est de l'actualité. On lit à la page 21 :

"*Par quel Européen l'Amérique fut-elle découverte ?*
"Par le génois Christophe Colomb, en 1492."

C'est une variante à : "L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, génois de naissance."

Chaque fois, lorsqu'un enfant m'a récité cela, je lui ai demandé de quel pays était Christophe Colomb. Je n'ai jamais reçu de réponse. Génois était sans signification pour lui, mais comme le complément de *naissance* le mettait sur la voie, il s'imaginait que génois était une infirmité et qu'on disait *génois de naissance* comme on dit : aveugle, bossu, scrofuleux de naissance.

Grâce à une habile inversion, cette confusion a disparu de l'ouvrage qui nous occupe... mais pour faire place à une autre équivoque. Demandez à l'enfant qui vous dira que l'Amérique a été découverte "par le génois Christophe Colomb," de quel pays était Christophe Colomb? L'enfant restera muet. Il ne pensera pas, cette fois, que *génois* est une infirmité, mais il croira, avec apparence de raison,

que c'est un titre nobiliaire du grand navigateur; et que l'on dit le génois Christophe Colomb, comme on dit le vidame Pancrace de la Mistoufete. Puisque le géographe de la congrégation de Notre-Dame croit encore que c'est Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique, il lui devait bien une courte biographie au moyen de laquelle il eût éclairé les enfants qui, depuis plusieurs générations, voient ce mot *génois* accolé au nom de Christophe Colomb sans pouvoir en pénétrer le sens.

Soit. C'est le génois Colomb qui a découvert l'Amérique. Mais pourquoi lit-on, quatre lignes plus bas, ce qui suit :

"Les INDIENS sont les peuples originaires de l'Asie. Ils furent trouvés ici par les blancs quand l'Amérique fut découverte."

Raisonnons. Si les Indiens furent trouvés ici par les blancs, c'est que les Indiens étaient ici avant les blancs; ce sont donc les Indiens qui ont découvert l'Amérique, et Christophe Colomb, lui, n'a découvert que les Indiens, en admettant toutefois qu'il ait découvert quelque chose, ce qui est fort contesté.

Nous avons relevé ces erreurs, ces obscurités, ces puérités uniquement pour démontrer avec quelle négligence et quel sans-gêne ce livre, destiné à instruire la jeunesse, a été fait. Ce n'est malheureusement pas le seul qui soit publié dans des conditions aussi déplorable; la presque totalité des livres employés dans les écoles de la Province, approuvés ou non par le Conseil de l'Instruction Publique, égalent celui-là, lorsqu'ils ne lui sont pas inférieurs. Nous les passerons tous en revue, nous les signalerons aux parents qui ont à cœur l'éducation saine de leurs enfants, et nous croirons avoir accompli un devoir social, si, dans la mesure de notre faiblesse, nous avons coopéré utilement à la réforme de l'enseignement suranné qui abrute nos enfants.

HENRI ROULLAUD.

UNE LETTRE DE L'ABBE CASTONGUAY

M. l'abbé Castonguay, ex-professeur de rhétorique au séminaire de Sherbrooke, vient d'écrire une lettre sans fautes:

A quelqu'un qui lui avait écrit pour lui demander s'il était encore professeur, il a répondu :

Non.

Il a écrit cela sans une seule faute d'orthographe.

Nous le félicitons de ne s'être pas aventuré plus loin.

S'il eût toujours été aussi prudent!..

Un citoyen de Montréal nous écrit pour nous demander quelle est la distance qui sépare le prêtre du laïque, et s'il est des cas où un laïque peut prétendre être l'égal d'un homme qui porte soutane.

Nous répondons : La distance qui sépare le prêtre du laïque est infinie; par conséquent le laïque le plus intelligent et le plus exemplaire ne peut jamais atteindre au niveau du plus insignifiant et du plus crapuleux des vicaires.

A moins que celui-ci ne se révolte contre son évêque; alors il tombe dans les bas-fonds de l'abject laïcisme.

Voilà au moins ce qui nous paraît être l'opinion de M. le chanoine Bruchés, un théologien très fort,

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAU.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

313 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 321.

Téléphone Fell 6826

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous publierons, prochainement, en feuilleton, la grande série d'Alexandre Dumas,

Les Trois Mousquetaires.

Cette œuvre, qui a déjà fait les délices de trois générations, sera fort appréciée de nos lecteurs. Le tirage du CANADA-REVUE étant limité au nombre de ses lecteurs, nous engageons les personnes qui aimeraient à conserver cette œuvre à prendre un abonnement.

Nous donnerons, dans le numéro 22 du journal, 16 pages de feuilleton, entièrement détachées du reste de la REVUE. Le feuilleton, par la suite, sera toujours détaché, afin de permettre une reliure à part.

Il y a eu dernièrement un changement ecclésiastique dans la paroisse de Grenville.

M. l'abbé Salmon voyage pour sa santé.

Après une fatigue de dix-sept ans, c'est bien le moins.

A qui le tour ?

Certains citoyens du village de Saint-Jean-Baptiste sont, nous dit-on, décidés à réclamer des réformes.

Qu'ils y aillent carrément, le public est avec eux.

On demande si les citoyens de Saint-Jérôme sont contents. S'ils sont satisfaits, nous le sommes à Montréal. Alors tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La conférence de M. Wilfrid Larose, avocat, et vice-président du Club National de Montréal, sur l'éducation publique, a eu un vrai succès. Les hautes considérations

de philosophie sociale y abondent, et M. Larose a su les exposer avec une méthode et dans un style irréprochables. Nous espérons publier en entier cet ouvrage qui fait le plus grand honneur à son savant auteur.

Nous plus sincères félicitations en attendant.

M. l'abbé Scottt s'est offert une engueulade (c'est le seul terme qui puisse qualifier son écrit) à l'adresse de M. Arthur Globensky.

Le théologien ordinaire du *Courrier du Canada* ne perd rien pour attendre. La soupe qu'on lui prépare mijote, laissons bouillir la marmite.

Il paraît que nous aurions rangé, par erreur, un citoyen respectable parmi les *castors*.

Ce monsieur nous menace des tribunaux.

Nous admettons que l'injure est grave, mais nous plaçons bonne foi et intérêt public.

Et du moment qu'on nous démontre que nous nous sommes trompés, nous sommes prêts à faire les plus plates excuses.

On dit qu'il y a certaines requêtes rendues quelque part depuis longtemps.

Point de réponses.

Y aurait-il oublié ou négligence ?

S'il y a oublié, nous rappelons la chose à qui de droit. S'il y a négligence, nous sommes d'avis qu'il ne faudrait pas que cela dure trop longtemps.

On a beau dire, c'est de nos affaires.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.—Le CANADA-REVUE, qui a pris l'initiative de cette question il y a déjà deux ans, mais qui n'en est pas plus fier pour tout ça, s'est déjà inscrit pour 500 volumes. Depuis la semaine dernière notre directeur a vu plusieurs personnes qui s'intéressent à la question, et il a pu recueillir des promesses de volumes, pourvu que la bibliothèque soit sous le contrôle exclusif des autorités municipales. Nous publierons dans le prochain numéro la liste de ceux qui ont promis des livres.

A la Cour d'Assises :

— Prévenu, reconnaissez-vous avoir tué votre belle-mère ?

— Oui, mon président, mais ce n'est pas ma faute, c'est celle de ma femme.

— Comment ?

— Sans doute, si elle avait été orpheline, ça ne me serait jamais arrivé.

Si quelqu'un voulait par hasard se faire crêper le chignon à bon marché il n'aurait qu'à s'adresser dans ce moment-ci à une certaine personne bien connue dans Montréal, grâce au zèle tout particulier qu'elle déploie pour les bonnes œuvres.

Nous conseillerions à ce quiconque de rendre visite à la noble personne en question, le premier du mois, lorsqu'elle paye ses cinquante piastres pour le missionnaire d'Afrique.

Demandez-lui ce jour-là des nouvelles de l'abbé Guyhot !
Dame, on donne ce qu'on peut !

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS*

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSFERRIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

IX

MARCEL AUBIN

I

Quelque temps avant sa mort, Henri Murger disait à un de ses amis :

— Mon cher, la bohème est une maladie : on en meurt.

Je ne sais si Marcel Aubin est mort de cette maladie-là, mais on peut affirmer sans crainte qu'il n'y eut jamais pareil bohème étalant avec plus de jovialité son insoucieuse paresse au soleil des routes.

Quand j'ai connu cet original — et cela remonte à ma plus tendre enfance — il pouvait avoir de quarante à quarante-cinq ans.

C'était un grand gaillard sec, au visage glabre, et dont l'expression de physionomie contrastait singulièrement avec son allure courbée et ses manières cauteleuses.

Cette expression était la plus réjouissante que j'aie jamais vue.

Il avait un long nez qui lui descendait tristement sur la lèvre supérieure, mais dont les ailes frémissaient toujours, et se gonflaient tour à tour à gauche ou à droite, comme le museau d'un lapin.

Il ne riait jamais, mais les coins de sa bouche, qui remontaient jusqu'aux pommettes en y produisant une foule de petits plis goguenards, provoquaient une hilarité dont les plus mal disposés ne pouvaient se défendre.

Ajoutez à cela deux grands sourcils en accent circonflexe qui allaient se perdre dans une tignasse rousse, en laissant clignoter, faute d'encadrement, deux yeux éteints et grisâtres, rappelant vaguement deux petites huitres de Caraquettes, tout cela s'épanouissant entre deux vastes oreilles molles dont la flaccidité flottait au moindre courant d'air, et vous aurez une idée de cette tête curieuse, qui semblait ébauchée par un sculpteur naïf et sans expérience.

Il gesticulait, en outre, de la façon la plus comique du monde.

Quand il croyait avoir trouvé une bonne farce, il élevait la paume de sa main jusqu'au menton, et, avec un sourire à désopiler une armée ou à exaspérer

un saint, il avançait jusqu'au bout du bras ses longs doigts maigres et collés ensemble, en lançant le trait comique ou méchant, d'une voix grêle et sur un ton de satisfaction triomphante.

Ce n'était pas un pauvre, dans le sens ordinaire du mot,

Il possédait même quelques petites rentes.

Mais je ne sais s'il eut jamais un domicile à lui.

Il " vardait " et " vacabonnait ", comme les gens disaient, de Lotbinière à Québec, en passant par Sainte-Croix, Saint-Antoine, Saint-Nicolas, New-Liverpool, Etchemin et Lévis.

C'était là l'itinéraire habituel de Marcel Aubin.

Il allait à petites journées, dinant chez celui-ci, soupant chez celui-là, agaçant les femmes revêches, suivi et acclamé par des groupes d'enfants rieurs, payant son écot en chansons et plaintes de toutes sortes, et, avec une présence d'esprit sans pareille, répondant à toutes les questions comme à toutes les observations, comme je le dirai dans un instant.

C'était là sa vie.

Il était passé à l'état de prototype.

Un vagabond, c'était un Marcel Aubin.

Un paresseux, c'était un Marcel Aubin.

Un sans-souci, Marcel Aubin.

Un farceur, un fumiste, un flâneur, un malin singe, un garnement incorrigible, Marcel Aubin !

Quand un père voulait tancer un moutard aussi fénaçant qu'espiègle :

— Eh, va donc ! disait-il, espèce de Marcel Aubin !

Marcel Aubin n'ignorait pas ce détail, et quand l'occasion s'en présentait, il ne manquait pas d'en faire la remarque par les trois rimes suivantes :

Quand, parmi les bambins,
Y a-t-un p'tit chérubin,
On l'homme Marcel Aubin !

Car il faut vous dire que Marcel Aubin s'exprimait bien rarement en prose.

Pour ma part, je ne l'ai jamais entendu faire usage de cette forme vulgaire de langage.

On aurait dit qu'à l'inverse de M. Jourdain, il faisait de la poésie sans le savoir.

Quand je dis poésie, il faut s'entendre ; la poésie de Marcel Aubin n'avait qu'une parenté très éloignée avec celle de Lamartine et de Victor Hugo.

Il n'avait pas cette prétention ; du reste, il ignorait probablement le nom même de ses augustes rivaux.

Quand il avait réussi à aligner plusieurs rimes — ou plutôt plusieurs consonnances — à la suite les unes des autres, il ne lui importait guère que la désinence fût conforme aux règles de la prosodie, ou qu'une terminaison féminine fût immoralement accou-

* Reproduction interdite.

plée à une terminaison masculine, pourvu que cela eût un certain rythme et sonnât richement à l'oreille, son ambition n'avait rien à désirer.

Il appelait cela des *rimettes*.

Et, il faut l'avouer, autant que mes souvenirs et la tradition — corroborée par certaines notes laissées par ma grand'mère — peuvent en faire foi, le loustic avait un talent peu ordinaire pour ce genre d'exercice.

Probablement ne rêvait-il qu'à cela.

Qu'on en juge par un exemple :

Un jour, il entre, sa pipe à la main, chez une femme de notre voisinage, du nom de Vermette, et lui adresse ainsi la parole :

Ma chère madame Vermette
Voudriez-vous m'permettre
D'vous d'mander une allumette ?

Et quand la bonne femme lui eût donné ce qu'il demandait, Marcel Aubin ajouta avec un salut et un geste inimitable : —

Que le bon Dieu vous la remette,
C'est le souhait de ma rimette !

Comme on le pense bien, il réussissait de cette façon à amuser beaucoup de monde, mais sa causticité — et sans doute aussi quelquefois le besoin de la rime — lui faisaient dire des choses trop piquantes pour ne pas blesser certaines susceptibilités.

Et alors, gare le manche à balai !

Il y avait, chez un de nos voisins, une vieille fille du nom de Gervais, qui avait pris notre individu en grippe, et contre qui il ne manquait jamais d'exercer sa malignité par des rimes plus ou moins provocantes.

Mais sachant ce qui l'attendait, il se tenait à distance respectueuse, prêt à tourner les talons à la première déclaration d'hostilité, avec une prestesse qui faisait honneur à ses longues jambes.

Un jour, il l'apostropha avec un geste des plus insinuants, et sur un ton qui était tout un poème à lui seul :

— Mamzelle Gervais,
Si on pouvait,
Si on pouvait,
Si on pouvait !..

— Mamzelle Gervais,
Si on savait,
Si on savait,
Si on savait !..

— Qu'est-ce que tu veux dire, scélérat ? Parle, ou je te jette une chaudière d'eau bouillante sur le museau, infâme vagabond !

— Mamzelle Gervais,
Si on l'trouvait,
Si on l'trouvait,
Si on l'trouvait !..

Il n'eut pas le temps d'aller jusqu'au bout. Ce fut une tempête.

Les couteaux, les cuillers, les fourchettes, les casseroles, les lèche-frites, toute la batterie de cuisine lui vola par la tête dans un pêle-mêle épique, tandis que le malencontreux rimeur détalait sans même songer à protéger son arrière-garde.

— Aïe ! Marcel, lui crie quelqu'un ; tu as eu la soupe chaude, à ce qu'il paraît.

Et l'imperturbable rimeur de répondre :

Ça vient d'mamzelle Gervais ;
Et comme j'suis pas mauvais,
C'est pour ça que j'm'en vais !

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il fût toujours reçu d'une façon aussi inhospitalière partout où il se présentait.

Au contraire.

Il avait ses entrées privilégiées chez bien des gens.

Là il se présentait avec obséquiosité.

C'était :

Ma bonne Madame Plaisance,
Auriez-vous la complaisance
D'endurer ma présence ?

Ou bien :

Chère Madame Latulippe,
Si c'est dans vot' principe,
De pas trop faire la lippe
Quand un homme s'émancipe,
J'entre allumer ma pipe.

Ou bien encore :

Quand j'passe chez Mame Laporte,
J'veux que l'bon Dieu m'emporte,
Faut que j'arrête à sa porte
Pour savoir comment elle se porte !

Alors on ne manquait guère de lui dire :

— Comment, c'est encore ce vaurien-là ! Passez votre chemin, méchant gibier ! Y a rien pour vous ici.

Et lui de reprendre avec un accent de gouaillerie incommensurablement significative :

— Entrez, monsieur Marcel, entrez !
Et il répondait en s'installant :

Comme j'ai du loisir,
Puisque c'est j votre désir,
J'entre pour vous faire plaisir.

Ou, s'il voulait continuer sa route, il se confondait en saluts, disant :

Madame, je vous remercie,
En passant par ici,
Je n'avais que le souci
De vous saluer ainsi !

Et il détaillait.

Au nombre de ceux qui lui faisaient meilleure façon se trouvait une veuve du nom de Rivage.

Elle avait toujours une réserve de friandises pour le poète ambulant.

Un jour qu'elle lui offrait un verre de rhum, qu'il dégustait avec enthousiasme, il lui adressa cette déclaration à brûle-pourpoint :

Ma belle Madame Rivage,
J'apprécie vot'breuvage ;
Si j'étais moins sauvage,
J'offrirais mon esclavage
Pour consoler vot'veuvage !

Je ne sais si cette déclaration fut bien reçue dans le moment ; en tout cas, elle n'eut point de suite, car Marcel Aubin est mort garçon.

Qu'on ne soit point surpris de voir Marcel Aubin galant et même amoureux.

Si bohème qu'il fût, il avait le cœur tendre, et se piquait de bonne compagnie — pourvu qu'on n'exagère pas trop la portée que je donne ici à ce mot.

Il était toujours vêtu d'une façon convenable, et mettait même à cela quelque coquetterie, paraît-il.

Au moins si l'on en juge par la réponse qu'il fit un jour à une jeune fille du nom d'Arthémise Caron.

Celle-ci lui ayant dit :

— Vous êtes bien faraud aujourd'hui, monsieur Marcel !

Marcel Aubin avait répondu sans la moindre hésitation, et avec le geste qu'on lui connaît :

— Mamzelle Arthémise,
Si j'économise
C'est pas sur ma mise.
Il faut que ma ch'mise
Soit blanche et bien mise :
C'est une chose admise !

Il avait aussi l'habitude de dire en se rengorgeant et en risquant des effets de mollets — avec des résultats plus ou moins désastreux, il faut en convenir :

Quand Marcel Aubin,
La canne à la main,
L' pied dans l'escarpin,
Fait, soir ou matin,
Son p'tit bout d'chemin,
Faudrait voir un peu
Si y a quelqu' monsieur
En habit à queue,
Comme en souliers d'bœufs,
Pour se montrer mieux !

Il appartenait, du reste, à une famille de cultivateurs à l'aise, bien connus dans le comté de Lotbinière.

Le lieu de sa naissance, il nous le nommait en vers :

Je suis d'Sainte-Croix,
Où's qu'il ne croît
Qu' de bons écroits ;
Au moins je l'crois.

Dans la langue de l'endroit, *écroît* veut dire rejeton.
LOUIS FRÉCHETTE.

(A continuer)

CHACUN A SA PLACE

Il y a une institution de religieuses enseignantes située au coin de la rue Bleury et de la rue Ste-Catherine. Ces religieuses sont de braves dames remplies de qualités, et leur communauté est achalandée par les meilleures pratiques de la ville. (Pardon pour ces expressions qui sentent un peu, nous l'avouons, le mercantilisme.)

Ces religieuses ont pour chapelain un jeune homme d'un extérieur avantageux, d'un talent distingué et d'un zèle, sans doute, à la hauteur de la situation.

De même que nous rendons justice aux dames de la communauté, nous ne voudrions pas être injustes à l'adresse de leur chapelain ; mais, nous nous demandons si un homme jeune comme il est, ayant sa vigueur physique et intellectuelle, rempli de zèle et de dévouement, comme nous aimons à le supposer, ne pourrait pas être mieux utilisé pour le salut des âmes. Nous aimerions mieux voir ce fort et vaillant travailleur de l'œuvre sacrée occupé à convertir les grands pécheurs et à confesser les durs-à-cuire. Ce serait au moins utiliser ses qualités.

Pour les bonnes petites filles de douze à seize ans, pour les saintes religieuses qui n'ont à confesser que de toutes petites peccadilles il n'est pas nécessaire d'être aussi bien rablé et d'avoir tant de vigueur dans l'organisme.

Un pauvre bon vieux prêtre, affaibli par l'âge et le service du Seigneur, pourrait être employé là avec autant de résultat pour l'avenir de la jeunesse et plus de satisfaction pour ceux qui désirent que non seulement tous les talents soient à la place où ils peuvent produire le plus grand bien, mais encore que les bonnes dispositions d'un homme et ses vertus incontestables ne soient pas trop mises à l'épreuve.

On nous affirme que des représentations dans ce sens ont déjà été régulièrement faites aux autorités.

FORMOSUS,

La *Semaine Religieuse* du diocèse de Digue publie une note assez piquante, relativement à deux journaux catholiques de Paris.

On en peut juger par l'extrait suivant :

Nous aurons surtout à revenir sur l'article premier de nos observations, si les journaux prohibés continuent à vouloir déshonorer le clergé de ce diocèse, en attribuant à quelques-uns de ses membres des notes et des lettres que nul dans ce bon clergé n'est capable d'avoir écrites.

Ces pièces mensongères, aussi insensées que criminelles, à propos de juifs, d'élections et de francs-maçons, nous avons le droit de dire que ceux qui les impriment les ont composées et inventées.

Nous les mettons à leur compte et en déchargeons ici les prêtres bas-alpins, qui sont tous incapables de calomnier leur chef comme de préférer la direction de ces deux folliculaires à celle du Pape et de l'Église.

L'un des deux journalistes que visent ces lignes, dont le sens est d'ailleurs fort clair, est M. de Cassagnac, qui, à une heure encore peu éloignée, posait manifestement sa candidature à la direction de l'Église de France, et qui, de temps à autre, agit encore comme si son rêve était devenu une réalité.

Le plus curieux, c'est que cette note a pour auteur l'évêque de Digue en personne, Mgr Servonnet. Ce prélat traite M. de Cassagnac de "folliculaire." Voilà qui prouve aussi combien l'épiscopat français tend à s'émanciper des influences réactionnaires qui l'ont dominé et fourvoyé pendant si longtemps. C'est surtout à ce point de vue que l'incident esi intéressant et instructif.

LE SECRET DE HENRI V. — Par Albert Lepingieux-Deshayes, Albert Savine, éditeur, Paris.

Sous ce titre vient de paraître à Paris une intéressante plaquette qui contient des détails inédits sur cette fameuse famille des Nauendorff, qui n'abdique pas ses droits à être reconnue comme la descendance directe de Louis XVII, la victime prétendue du cordonnier Simon.

Dans une curieuse lettre signée Louis de Bourbon, comte de Normandie, l'héritier actuel de Louis XVI se pose en démocrate, et rassure les républicains qui s'intéressent à son sort sur la portée qu'aurait le triomphe de ses revendications.

Puis l'auteur cite une conversation tenue en 1860 par le général de Girardin, le père d'Émile de Girardin, de laquelle il résulte que la duchesse d'Angoulême, la sœur du dauphin, a parfaitement reconnu Nauendorff comme son frère authentique, Louis XVII.

Le comte de Chambord, qui ne fut jamais Henri V, connaissait ce secret, et c'est, assure l'auteur de l'ouvrage la raison pour laquelle il s'est toujours opposé à une action énergique ou brutale pour la conquête d'un trône qui eût été une indigne spoliation. C'est du moins la thèse qui est très habilement développée.

La situation religieuse en France, jugée par Édouard Drumont dans *La Libre Parole* :

Il y a douze ans, on a violé tous les droits des pères de famille, attenté à la propriété, fait jeter dans la rue, par des argousins, des religieux qui priaient dans leurs cellules... Le Pape, les évêques, les curés fulminaient contre les

maudits, les scélérats, les excommuniés qui commettaient ces attentats... Un évêque traversait la ville en grand costume épiscopal, pénétrait de force dans le cabinet du préfet, et l'excommuniait séance tenante. A Versailles, un officier, troublé par cette agitation extérieure, devint fou après avoir présidé à une expulsion.

Des magistrats, des fonctionnaires, surexcités par les protestations du clergé, brisèrent leur carrière pour obéir à la voix de leur conscience ; de plus humbles sacrifièrent le pain de leurs enfants pour rester fidèles à leur foi.

Douze ans ont passé, les lois qu'on flétrissait avec un tel vacarme ont été maintenues et aggravées, et les évêques dînent maintenant avec ceux qu'ils excommuniaient jadis ? Quant à ceux qui ont quitté leur situation, renoncé à toute espérance pour l'avenir, ils cherchent partout des positions qu'ils ne trouvent pas ; ils sont très mal vus dans le haut clergé, et on les évite autant qu'on peut...

Le gouvernement est le même qu'il y a douze ans ; seulement, il a montré que décidément il était le plus fort.

Il nous semble que c'est tout aussi bien comme cela.

Nous lisons dans le *Courrier de Londres* :

La police de Londres recherche activement l'abbé Legris et Mme X..., que l'on suppose être venus se réfugier en Angleterre. L'abbé, vicaire de l'église Sainte-Anne, Nantes, abusant de la confiance qu'inspirait au mari le caractère sacré dont il était revêtu, s'est enfui en enlevant Mme X..., femme d'un employé d'une grande administration de la ville. En quittant le domicile conjugal, l'épouse infidèle a emporté son petit garçon, âgé de quatre ans, ainsi qu'une somme de 46,000 francs appartenant à Mme X... et à son frère. Avant de partir, le prêtre avait eu soin de se munir de passeports pour plusieurs destinations : Angleterre, Amérique, etc.

Espérons que la visite de ce cher abbé nous sera épargnée.

Nous en avons bien assez comme cela.

Le Parc Sohmer n'a pas été à court de sensations pendant ces dernières semaines. La magnifique réunion des Étudiants a fourni une occasion de démontrer à notre population l'utilité d'une salle aussi vaste que celle de MM. Lavigne & Lajoie pour nos grandes réunions populaires trop souvent comprimées dans des locaux restreints qui diminuent leur importance. Le public amateur de bonne musique et de joyeuses distractions n'a pas été moins bien protégé par les directeurs. Une foule d'artistes de grand talent ont vaillamment tenu le programme, et les plus difficiles ont lieu d'être amplement satisfaits. Pour le confort, pour la tenue, le Parc Sohmer est une institution qui n'a certes pas son égal au Canada.

Dans un train, le chef de gare, en vérifiant les billets, dit à un bébé :

— Quel âge as-tu, mon petit ?

— Je vous prie de ne pas tutoyer mon fils, répond la mère avec fureur.

— Madame, je fais mon service.

— Vous pourriez employer des formes plus polies ; je vois d'ici M. Constans que je connais particulièrement, et je pourrais vous faire... !

— N'achevez pas, je suis tout à vous : puis revenant au jeune homme.

— Dites-moi combien vous avez d'années, Monsieur.

— J'ai 5 ans à la maison, et 3 ans en chemin de fer.

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

DEUXIEME PARTIE ^{No. 14.}

X

Tantôt il l'appelait d'une voix tendre, lui parlant de son amour ; tantôt il lui adressait des supplications, des reproches et des menaces.

Thérèse était bouleversée de cette passion qui semblait seule retenir encore la vie dans ce moribond, et qui se prouvait aussi tenace par ses faiblesses que par ses violences. Pas une fois, son nom à elle ne vint aux lèvres de Ploërné. Il l'avait oubliée, elle n'existait plus pour lui. C'était Lydie, rien que Lydie, toujours Lydie ! Et dans le silence de la nuit, Thérèse, sûre de n'être ni vue ni entendue, soulagea son cœur oppressé en des sanglots éperdus. Comme elle s'efforçait de reprendre son calme, le visage caché dans ses mains, la voix de Raimond se fit entendre :

— Qui donc pleure, près de moi ? demanda-t-il sourdement.

Il regardait, les yeux fixes, cherchant à percer l'obscurité. Thérèse se leva, et, s'approchant du blessé, elle lui porta aux lèvres la potion qui devait le calmer. Il but, mais saisissant la jeune fille par sa large manche, il la retint près de lui, et répéta :

— Ma sœur, pourquoi donc pleurez-vous, près de moi ?...

Elle ne répondit pas, craignant de faire entendre sa voix, de troubler le blessé, de le jeter dans une nouvelle crise. Il fit un effort, se souleva avec un grand soupir, et murmura si bas qu'elle l'entendit à peine :

— Quelle femme peut pleurer près de moi, si ce n'est Thérèse ?...

D'un mouvement brusque elle se dégagea, mais, en se détournant, elle exposa son visage à la faible clarté de la lampe. Raimond poussa une exclamation, et dit :

— Thérèse ! c'est donc toi ?... Oui, c'est vrai, tu peux revenir, maintenant qu'elle n'est plus là !... Thérèse, pauvre Thérèse ! Je t'ai soupçonnée, torturée... Oh ! Pardonne-moi !...

Elle se taisait ; il reprit avec une agitation croissante :

— Pourquoi ne veux-tu pas me répondre ?... Est-ce que tu es un fantôme, comme ceux que je voyais, il n'y a qu'un instant, devant mon lit ?... Reste en tous cas... Tu ne me fais pas de mal, au moins, toi.. Tu me plains... Si tu voulais me parler, il me semble que je serais plus tranquille... Si tu étais là, vraiment, près de moi, il me semble que je souffrirais moins... Tu étais le bon ange... Et si tu reviens, le malheur va s'en aller... Thérèse... aie pitié... Réponds... Es-tu là, debout dans ma chambre, ou est-ce que je rêve encore, comme tout à l'heure, si douloureusement ?

Elle comprit que le silence devenait plus dangereux qu'un aveu, et posant sa main sur le bras brûlant du blessé :

— Oui, Raimond, dit-elle, apaisez-vous : c'est moi. J'ai quitté mon couvent pour venir vous soigner...

Il l'interrompit :

— Ton couvent... C'est par ma faute que tu y es entrée... Promets-moi que tu n'y retourneras plus... Il ne faut pas que tu me quittes, vois-tu.. Il n'y a que toi qui puisses me sauver...

— Je ne vous quitterai pas ; soyez en repos... et vous guérez...

— Oh ! guérir, peut-être... Mais oublier... Oublier ! Thérèse... je suis si malheureux !

Des larmes coulèrent de ses yeux, aussitôt bues par le feu de ses joues. La jeune fille, avec un geste maternel, lui passa sur le visage un linge parfumé, lui redressa ses oreillers, et, doucement, avec un sourire :

— Il faut dormir, pour que vos médecins puissent demain me faire des compliments.

— Mais tu resteras...

— Oui, si vous m'obéissez.

Il ne parla plus, agita deux fois la tête, en signe d'acquiescement, et, au bout de quelques instants, sa respiration, plus égale, annonça qu'il avait cédé au sommeil.

Le lendemain matin, lorsque Rameau et son jeune confrère Pélacier arrivèrent rue Rembrandt, ils trouvèrent leur blessé dans un état plus satisfaisant. La fièvre avait disparu, et les blessures présentaient un favorable aspect.

— Cette plaie de la poitrine, en somme, n'est point si sérieuse qu'elle en avait l'air, dit Rameau. C'est la rupture de la côte qui nous gênera le plus... Mais dans un homme sain, comme l'est M. de Ploërné, la nature offre des ressources merveilleuses... En somme, tout va bien... Je reviendrai ce soir encore... Mais à partir de demain je crois que vous pourrez vous passer de moi.

Il sembla que Thérèse eût, comme le lui avait dit Raimond, ramené la chance heureuse. Toute inquiétude, au bout d'une semaine de soins, fut complètement dissipée, et le blessé commença à reprendre des forces. Mais avec la vie il retrouva le chagrin. Le souvenir de son malheur, le souci de sa situation financière le persécutaient. Il n'en voulait parler ni à Mme de Saint-Maurice, ni à Thérèse. Bernheimer eût pu lui donner des éclaircissements, et il semblait s'ingénier à ne jamais rester dans sa chambre sans qu'une des deux femmes fût présente. Enfin, n'y tenant plus, Raimond s'ouvrit de ses préoccupations à la jeune fille :

— J'ai besoin de causer avec ton parrain, dit-il. Il a eu la bonté de s'occuper d'arranger mes affaires. Il faut que je sache où tout cela en est. Tu comprends, n'est-ce pas ? Il semble fuir une explication, dans la crainte, sans doute, de me fatiguer. Mais tu sais que je suis en état, maintenant, de l'entendre et de lui répondre. Comme il me serait difficile d'aborder ce sujet de conversation devant ma tante, qui pourrait s'en émouvoir, rends-mot le service de l'emmener, sous un prétexte quelconque, lorsque Bernheimer viendra. Une fois que j'aurai liquidé cette affaire-là, je serai tranquille.

Thérèse, qui ne savait pas lui refuser grand'chose, promit de faire ce qu'il demandait, et l'après-midi même exécuta la petite manœuvre projetée. Samuel dut donc rester en tête à tête avec Ploërné, et, vivement questionné, répondre sans détours :

— Je désirais ajourner cet entretien jusqu'à votre complète guérison, dit-il à son ami ; mais puisque vous êtes si pressé, je me résigne : causons.

— Où en est ma liquidation ?

— Terminée.

— Dans quelles conditions ?

— Vous avez tout payé... Et il vous reste vingt mille francs de rente.

— Comment peut-il me rester quelque chose ? Je m'étais engagé au delà de mes ressources, et on n'avait appelé que la moitié du capital ?

— Ça, c'est le résultat de mon industrie.

— Expliquez-moi...

— Vous voulez tout savoir ?... A quoi bon ? Contentez-vous de ce que je vous dis... Vous ne connaissez pas les affaires, vous l'avez bien prouvé... On a volé quatre millions comme si on vous les prenait dans votre poche... Je vous en ai rattrapé quatre autres, faute desquels on vous aurait parfaitement exécuté à la Bourse, si je ne m'étais pas mis en travers... Vous sortez du Comptoir nu comme un petit Saint-Jean, mais plus honorable encore, si c'est possible, qu'avant d'y entrer... Car vous avez tenu vos engagements au delà même de ce qui était juste... Qu'est-ce que vous voulez savoir de plus ?

— Qu'est-il advenu de la responsabilité du conseil d'administration ?...

— Il a été mis hors de cause... Les gérants seuls et ce coquin d'Herzog ont été retenus... Mais ne vous préoccupez pas d'eux... Ils sont retors : ils s'en tireront.

— Et cette maison où nous sommes, à qui appartient-elle ?

— A votre belle-mère, par qui je l'ai fait acheter... Ainsi vous pouvez vous rétablir tranquillement... Vous n'êtes pas menacé d'expulsion.

— Comment reconnaître jamais ce que vous avez fait pour moi ?

Le front de Samuel se rembrunit :

— Ne parlons jamais de reconnaissance, dit-il. Vous ne me devez rien. C'est moi, au contraire, qui suis encore en reste avec vous... J'ai beaucoup de reproches à m'adresser... Oui, je n'ai pas toujours agi au mieux de vos intérêts... J'étais sous la domination d'une autre personne, très habile, dont je n'avais pas alors deviné les ruses et pénétré les véritables sentiments... J'ai contribué à vous faire du mal... oh ! très innocemment... Mais le résultat est là... Et il est désastreux !... Je m'accuse donc, et j'ai de bien cruels regrets... C'est triste à mon âge, et avec mon expérience : j'étais captivé, ensorcelé, j'avais abdiqué toute volonté, perdu toute sagesse... Et de très mauvaises pensées m'ont traversé l'esprit... Je vous prie, mon cher Raimond, de me les pardonner.

Le blessé l'avait écouté sans l'interrompre, perdu dans une profonde rêverie. Il ferma les paupières, passa la main sur son front, comme pour chasser une image importune, et d'une voix altérée :

— Qu'ai-je à vous pardonner ? Ne suis-je pas aussi coupable ? N'ai-je pas été aussi faible que vous ? Je sais quelle fascination elle exerçait sur l'esprit et sur le cœur... J'ai été sa victime, comme tant d'autres... Mais vous, au moins, vous avez eu le mérite de voir clair au moment critique... Moi j'ai été aveuglé jusqu'au bout.

Il se tut un instant ; puis il reprit d'un ton plus bas, comme s'il avait honte :

— Et savez-vous ce qu'elle est devenue ?

— Oui, répondit Bernheimer hésitant et contraint.

— Oh ! Parlez-moi franchement... J'aborde ce sujet avec autant de répugnance que vous, et c'est pour la première et la dernière fois... Ainsi, disons aujourd'hui tout ce qu'il y a à dire...

— Eh bien ! En quittant Paris, elle s'est rendue à Nice... De là elle a gagné Florence. En ce moment elle est à Naples.

— Seule ?

— Avec la mulâtresse qui est partie d'ici à sa suite.

— Vous affectez de ne pas me comprendre. Je vous demande si elle est seule ?

— Oui.

— De quelles ressources dispose-t-elle ? Pendant notre

terrible explication, elle m'a déclaré qu'elle avait spéculé heureusement. Est-ce exact ? Il ne peut me convenir de la laisser sans argent, ce serait préparer des excuses à sa mauvaise conduite.

— Rassurez-vous ! s'écria Bernheimer vivement. Elle est plus riche que vous !

— C'est ce que je souhaitais. Un dernier mot : portez-elle toujours mon nom ?

— Non. Elle se fait appeler la comtesse de Saint-Maurice.

— C'est bien !

Il tendit la main à Bernheimer, et, dans une loyale étreinte, les deux hommes scellèrent la plus sincère amitié.

Quelques jours plus tard, Raimond put se lever et passer la journée assis dans un fauteuil. Ce fut une joie pour Thérèse de le voir, le bras en écharpe, encore pâle, très faible, mais debout. Elle s'ingénia de cent façons à le distraire de ses sombres préoccupations. Souvent elle y réussit. Lydie disparue, ils se retrouvaient tels qu'autrefois. Lui, dès le premier instant, avait rencontré sur ses lèvres le tutoiement affectueux. Elle, par sa délicate tendresse, éloignait de l'esprit de Raimond les impressions mauvaises. Mme de Saint-Maurice, d'abord surexcitée par l'émotion, était tombée ensuite dans un accablement profond. Elle ne parlait jamais de sa fille, vivait sans sortir de son appartement, et ne reprenait un peu d'animation que quand Thérèse était auprès d'elle. La jeune fille se partageait entre son blessé et sa malade, allant de l'un à l'autre avec une activité intelligente et une égalité d'humeur souriante qui ne se démentirent jamais. Elle faisait l'admiration de Bernheimer :

— Tu n'as jamais été plus sœur de charité que depuis ta sortie du couvent, lui disait-il.

Et comme elle avait quitté sa robe grise et remis ses vêtements d'avant son noviciat, il ajoutait en riant :

— Tu es un ange laïcisé !

Cependant Thérèse ne renonçait pas à ses projets de claustration ; et lorsque Raimond, au bout de quarante jours, fut complètement guéri, elle manifesta très nettement l'intention de retourner à son couvent.

— Je n'ai plus rien à faire ici, maintenant, dit-elle à Bernheimer. Tant que Raimond a eu besoin de soins ma présence pouvait s'expliquer, à partir d'aujourd'hui elle deviendrait incompréhensible.

— Mais ta pauvre tante, qui est si faible...

— Sa vie n'est point menacée...

— Tu lui donnes un secours moral inappréciable.

Tout ce que son parrain lui répondit, et la thèse était facile à soutenir, la trouva inébranlable. Elle avait décidé de quitter l'hôtel de la rue Rembrandt : elle le quitterait. Samuel ne fit plus de résistance. Il ne se sentait pas de force à triompher de ce doux entêtement. Il alla à Raimond et lui confia la résolution de Thérèse.

— Ce que vous m'annoncez ne m'étonne pas, dit Ploërne. et je m'y attendais. Vous ne comprenez pas la détermination prise par votre filleule. Elle est cependant toute simple. Elle agit comme elle doit agir. Mais fiez-vous à moi du soin de la faire changer de projet.

— Comment y réussirez-vous ?

— Je lui démontrerai qu'en restant elle accomplira un devoir.

Le soir même, après le dîner, lorsque Mme de Saint-Maurice fut rentrée chez elle, Raimond, demeuré seul au salon avec Thérèse, se leva et dit :

— Il fait une belle soirée : veux-tu que nous descendions au jardin ?

(Fin au prochain numéro.)